

juin 2010

No.336

RTU-SER *Infolettre*

• EXPIRATION DES LETTRES D'AVERTISSEMENT

EXPIRATION DES LETTRES D'AVERTISSEMENT

Le 5 novembre 2010: **cette date marquera le 100^e jour ouvrable d'existence des lettres d'avertissement** imposées à **122 de nos enseignants le 19 avril dernier**. Selon la convention collective, ce document expire après 100 jours ouvrables et il devient illégal pour la commission scolaire de l'utiliser dans quelque situation que ce soit. Le syndicat va s'assurer de voir à ce que ces lettres soient retournées aux enseignants.

• PLANS DE RÉUSSITE

PLANS DE RÉUSSITE

La loi 88 oblige toutes les écoles à inventer un « Plan de réussite » dans le but d'atteindre les objectifs mesurables imposés aux commissions scolaires par le MELS. La date limite imposée est juin 2010. Rappelons que la loi 88 vise à intégrer au système scolaire des mécanismes de contrôle de performance, comme il en existe dans le monde industriel, dans le but de faire grimper le taux de diplomation. La ministre Courchesne n'envisage rien de moins qu'une moyenne provinciale **au taux de diplomation de 80% d'ici 2020**. La moyenne actuellement se situe autour de 60%. La commission scolaire Riverside s'est vue imposer un taux de graduation de 88%.

• NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

NOMINATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La commission scolaire a nommé Monsieur **Peter Woodruff** au poste de **protecteur de l'élève**. Le mandat du protecteur est de recevoir des plaintes de parents ou d'élèves, **en deuxième instance**; la commission scolaire reçoit les plaintes en première instance, et si la réponse n'est pas à la satisfaction des plaignants, ceux-ci ont le loisir de s'adresser au protecteur. La commission scolaire a adopté le **Règlement 14** pour encadrer le mécanisme de gestion des plaintes.

• MOYENS DE PRESSION ET NÉGOCIATIONS!

MOYENS DE PRESSION ET NÉGOCIATIONS

Le 19 mai dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, d'autres moyens de pression ont été adoptés :

- Piquetage une fois par semaine, 15 minutes avant ou après l'école, ou à l'heure du lunch;
- Ne pas mettre de commentaires dans le prochain bulletin;
- Convocation d'une **assemblée générale spéciale le 9 septembre prochain pour la tenue d'un vote sur un mandat de grève générale**, de concert avec le front commun.

Nous suivons l'évolution des négociations de près; si une entente survient, il se peut que l'assemblée soit annulée.

• SOUTH SHORE RETIRED EDUCATORS ASSOCIATION

SOUTH SHORE RETIRED EDUCATORS ASSOCIATION

Le 19 mai dernier, plus d'une trentaine d'enseignants à la retraite ont fait du piquetage devant l'école St-Lambert, pour exprimer leur mécontentement à l'endroit des fameuses lettres d'avertissement envoyées à nos profs par la commission scolaire, et aussi contre la lenteur des négociations. Monsieur **Peter Yaworski**, le président de cette association, envisage d'autres manifestations dans un avenir rapproché. Un gros merci de la part du SER à nos collègues pour ce geste de solidarité.

• LE POSTE DE PRÉSIDENT ET LES STATUTS DU SYNDICAT

• LE POSTE DE PRÉSIDENT ET LES STATUTS DU SYNDICAT

• LES PAGES FACEBOOK

• BONNE CHANCE AU NOUVEAU PRÉSIDENT

LE POSTE DE PRÉSIDENT ET LES STATUTS DU SYNDICAT

Selon les statuts de notre syndicat, le président et les membres de l'exécutif doivent être élus à chaque année, puisque les mandats ne sont que d'une année scolaire à la fois. Or, il y a **une limite de quatre mandats d'une année imposée au président**; au-delà de cette limite, un autre candidat doit se présenter au poste de président. Il s'agit d'une sorte de renouvellement forcé qui a été mis en place il y a une trentaine d'années, et c'est pourquoi il m'a été impossible de me représenter à la présidence lors de la dernière élection. Nous sommes le seul syndicat du secteur anglophone dont les statuts imposent une limite au mandat du président. Depuis l'adoption de ce règlement en 1981, nous avons eu 7 présidents : **Alan Smith, Ardèle Warr, Lloyd Brereton, Frank White, Liette Michaud-Hedge, André Melnyk**, et moi-même.

LE POSTE DE PRÉSIDENT ET LES STATUTS DU SYNDICAT

Les quatre dernières années ont été pour moi vraiment riches au plan des apprentissages de toutes sortes : négociation de l'entente locale, représentations quotidiennes pour régler des questions de relations de travail, préparation pour les audiences d'arbitrage, coordination des comités paritaires, applications des clauses de la convention collective, etc. Nous avons gagné la majorité des griefs qui ont été déposés; à signaler, aussi, une victoire du syndicat à la **Commission des Relations de Travail**. La partie la plus agréable de la fonction de président, c'est de visiter les écoles et de parler aux profs et de connaître la réalité quotidienne des écoles, et de tenter d'améliorer les choses pour ces profs. Il faut cependant faire le triste constat que les conditions d'exercice de la profession enseignante, de façon générale, demeurent difficiles; le manque de soutien aux élèves en difficulté et les assauts répétés du gouvernement contre notre tâche en sont les principales causes. Un gros merci à tous les profs qui m'ont accordé leur confiance au fil de ces 4 années. Ce fut un privilège de pouvoir servir les membres du SER.

LES PAGES FACEBOOK

Il semble de plus en plus fréquent que des enseignants, au Québec et ailleurs, se voient imposer des mesures disciplinaires à cause du contenu de leur page **Facebook**, lorsqu'ils publient des informations sur des élèves. Il est donc fortement recommandé aux enseignants d'éviter toute référence aux étudiants sur ces tableaux virtuels (Facebook, twitter, etc.). Par ailleurs, sachez que **les messages créés, envoyés et reçus par le biais du système de courrier électronique de la commission scolaire** sont la propriété de la commission scolaire Riverside; celle-ci peut donc avoir accès à vos courriels et les divulguer.

BONNE CHANCE AU NOUVEAU PRÉSIDENT !

Le 18 mai dernier, **Monsieur Steven LeSueur** (Good Shepherd) a été élu président de notre syndicat pour 2010-2011. Je lui souhaite la meilleure des chances et l'assure de ma collaboration. Nous remercions Mme **Ramona Romanuk** d'avoir été candidate à cette élection.

Passez d'excellentes vacances !

Michel Gagnon
Président

